

LES POTINS DU FRET N°2

Le Journal de la délégation SUD-Rail au CSE FRET

IMPORTANT !!!

SUD-Rail continue d'informer la population, les médias sur l'état dans lequel se trouve la SNCF.

Le Grand Rendez-vous pour un véritable plan de report modal et une véritable politique de relance du FRET Ferroviaire SNCF **du Mardi 24 Novembre à METZ est reporté**, la date sera déterminée en fonction de la situation sanitaire.

Après la nomination de M. DERLINCOURT à la tête de VFLI, nous apprenons la perte de Froid Combi au profit de VFLI (CAP TRAIN France) !!!

Les élus **SUD-Rail** l'avaient annoncé et dénoncé.

Comment un de nos haut dirigeant en responsabilité peut-il partir à la tête d'une filiale avec son carnet d'adresse.

Ceci est inadmissible, irresponsable, l'entreprise est en train de couler FRET SNCF en laissant à celle-ci les contrats non rentables ou subventionnés.



CA SE PASSE COMME CA ... SUR LES DIVERSES USINES !!!

La première des priorités pour SUD-Rail, c'est la santé et la vie des cheminot-es de toutes les Usines FRET !!

Nous constatons et déplorons l'absence de prise en compte « sérieuse » par le gouvernement et par notre direction du risque « Pandémique ». Nos dirigeants sont totalement dans le déni du risque !! Ceux-ci continuent d'imposer aux cheminot-es une production et des trains en dehors de toutes les règles optimales de prévention. Nos dirigeants continuent d'exiger un plan de transport à plus de 80% du nominal et tout cela en ne respectant pas leurs obligations de résultats en termes de prévention envers leurs salariés, comme l'oblige le Code du Travail.

Notre organisation syndicale n'a de cesse d'exiger et/ou de proposer des mesures de protections maximales pour tous les collègues au plus près de la production sur le terrain. Car comme toujours, les patrons veulent donner des ordres « d'en haut » alors qu'ils sont complètement déconnectés de la vraie vie !!

Face à ces irresponsables, La délégation **SUD-Rail** assume depuis le début de cette pandémie son rôle de « préventeur » pour lequel bon nombre de cheminots nous ont fait confiance. **SUD-Rail** dépose des droits d'alertes, des audiences et saisi l'inspection du travail, afin de garantir au maximum la santé, la sécurité et l'intégrité des cheminots de terrain. Pour rappel aux donneurs d'ordres, malheureusement cette pandémie est loin d'être terminée preuve en est si besoin, la violence de cette deuxième vague.

La délégation **SUD-Rail** reste vigilante à toute situation qui pourrait vous mettre en danger.

Oui à SUD-Rail nous assumons que cela doit passer avant toute autre considération !

NOUVEAU REFERENTIEL TRACTION FRET

La Direction FRET a diffusé « par erreur » ce nouveau référentiel qui était censé entrer en application dès le 1^{er} Novembre. Dans ce texte, la boîte ne cache plus ses ambitions de faire des ADC du FRET les agents à tout faire ! Avec la même ritournelle habituelle du « si on ne fait rien, on va tout perdre », nos dirigeants prétextent des expérimentations locales pour, qu'en plus de la conduite des trains, les ADC fassent régulièrement les attelages, dételages et essais de frein. Nous avons été reçus en DCI au niveau du groupe SNCF car nous savons très bien que ce projet risque de remettre en question l'unicité de la filière traction, la fiabilité des passerelles entre SA, la santé des salarié.e.s et la sécurité des circulations.

Nous refusons que les ADC du FRET deviennent soit des « sauveurs » parce ce qu'ils accepteraient tout, soit des « fossoyeurs » sous prétexte qu'ils ne feraient que leur métier. Nous attendons depuis une semaine (!!!) le relevé de décision de l'entreprise, mais nous avons clairement indiqué aux patrons qu'ils devaient remiser définitivement leur projet de technocrates s'ils voulaient que les trains continuent de rouler, et en particulier dans la période.

POINT COVID-19 !!!

Un CSE extra s'est tenu le 29 Octobre, à l'Ordre du Jour « les mesures COVID »

Quelle surprise ce jour-là, ou nous avons eu l'impression de retrouver la 7eme compagnie, des dirigeants sans aucune réponse avec une méconnaissance totale du dossier.

Face à cette mascarade organisée par notre direction la délégation **SUD-Rail** a quitté ce simulacre de réunion suivi quelques instant après par l'ensemble des OS.

Un Droit d'Alerte Danger Grave et Imminent a été déposé par l'ensemble des OS, la direction doit répondre aux questions sur les mesures prises dû au re-confinement. Pour les collègues qui au quotidien sont sur le terrain, en découché, qui doivent dormir se restaurer, pour ceux qui font tourner la boutique. La délégation SUD Rail a demandé l'arrêt des restructurations pendant cette période.

La délégation **SUD-Rail** souhaite tout le courage et un prompt rétablissement aux collègues concerné.e.s. N'hésitez pas à nous faire remonter toute difficulté liée à la COVID : écart entre les mesures de protections préconisées par la boîte et la réalité, manque de matériel, machines et postes non désinfectés, distanciation sociale non tenable...



Dans le premier numéro, on vous avait annoncé une enquête lancée par le groupe sur des propos tenus par le directeur de l'Usine Nord.

Notre collègue discriminé a été reçu par notre PDG et la DRH nationale ; après des excuses au nom de l'entreprise, **ils reconnaissent la discrimination** subit par notre collègue, seul hic, discrimination sans discriminant, encore une fois nos cadres se protègent entre eux.

Nous avons appris que le DU sera sanctionné pour ces propos. Pour **SUD-Rail** c'est une victoire, c'est la première fois que nous arrivons à apporter des preuves à l'entreprise de la discrimination faites par nos dirigeants.

SUD-Rail combat toute forme de discrimination !

FLASH INFO : LES INTERIMAIRES !!

Les anciennes directions FRET notamment les DF ont cru pouvoir remplacer les cheminots par des intérimaires, pendant plusieurs années en toute impunité avec de faux contrats. Après plusieurs avertissements à la direction nationale la délégation **SUD-Rail** a déposé une audience.

Le 09 Octobre, la direction nationale n'a pu que constater le désastre et admettre que nous avons encore une fois raison, il n'existe que trois façons d'utiliser de l'intérim, le CPI (contrat de professionnalisation), le RSA (remplacement de salarié absent), l'ATA (accroissement temporaire activité) et celui-ci doit être justifié.

Le Code du travail régit le recours au travail temporaire. Ce dernier ne doit pas avoir pour objet ou effet de pourvoir durablement un emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise. Embaucher un salarié en travail temporaire doit avoir pour objet de pourvoir une « mission » : pour l'accomplissement d'une tâche précise et temporaire.

Pour une fois, la délégation **SUD-Rail** s'est retrouvée face à une direction ouverte à la discussion.

Aux vues des problèmes soulevés par vos représentants **SUD-Rail**, contrats mal rédigés, nombres de contrats, accroissement temporaire d'activité non justifiés par nos trafics en baisse, la direction nous a reconvoqué le 29 Octobre 2020. Ils n'ont eu d'autres choix que de régulariser 11 contrats.

8 intérimaires seront embauchés sur Woippy, 2 sur Miramas et 1 sur Somain.

La délégation SUD-Rail a prévenu la direction, nous resterons vigilants dans l'évolution des contrats et avons demandé à revoir la trame fournie en CSE.

Pour la délégation SUD-Rail c'est clair, la direction ne doit pas jouer avec la précarité de l'emploi, ce n'est pas digne de notre société.

N'hésitez pas à contacter un délégué SUD-Rail, seule OS à connaître et à interpeller régulièrement la direction sur le sujet.

**VOTE AU CA**

Du 04 au 10 Décembre 2020 auront lieu les élections aux différents Conseils d'Administration !

Plus SUD-Rail aura de voix, plus SUD-Rail aura de représentants !!



on s'impose face aux patrons



DERNIERE INFO !!

Nous venons d'apprendre que sur l'Usine Grand Est (UGE) FRET SNCF voudrait sortir de Sibellit (Entité qui est un regroupement des trois anciennes entreprises historiques SNCF, CFL et SNCB) pour basculer la charge vers ses filiales CAPTRAIN et VFLI.

En effet, un dirigeant de l'entreprise est allé concurrencer Sibellit sur le marché MLMC et le trafic Ambrogio. De ce fait 17 agents (assurant la charge dite Sibellit Nord) vont se retrouver sur le carreau.

Nos craintes de voir la charge de travail partir vers CAPTRAIN sont de plus en plus grandes. Ce que nous avons annoncé mais surtout dénoncé depuis des mois est révélé au grand jour. QUI SERONT LES SUIVANTS ??? parmi les roulements interopérables de l'EST mais aussi du Nord. Nous tenons tout de même à rappeler que lors du premier confinement les agents ont assuré quasiment 80% du trafic. Voilà le remerciement qu'ils vont avoir. Leur futur sera de regarder passer les trains qu'ils conduisaient avant. C'est une HONTE !!!



SUD-Rail est la seule solution

Nous ne laisserons jamais faire ceux qui achètent et ceux qui vendent la SNCF. Non, elle n'est pas celle qu'ils croient, ni celle qui leur convient, ni celle qu'ils espèrent ! Eux qui ont oublié ou ne savent pas qu'avant d'être une entreprise publique c'était une multitude de sociétés privées qui ont toutes fait faillite...

La SNCF a une histoire, une utilité pour la société et le territoire mais qu'en savent-ils ?

Nous qui faisons la SNCF tous les jours 365 jours par ans, 7 jours sur 7 et 24h sur 24, nous le savons bien !!

Avec SUD-Rail remettons de l'ordre !